

**EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 17/06/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
26	21	26

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref

Le :  
Et

Publication ou notification du :

L'an 2025, le 17 Juin à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle des Mariages, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/06/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/06/2025.

**Présents** : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : CHATELIN Sandrine, DELBECQ Sylvie, DELCROIX Séverine, DESMYTER Gaëlle, DUHEM Gwenaëlle, HOUZE Marie-Martine, MOREAU Valérie, MUREZ Dolorès, NOULETTE Jessica, VANDEWALLE Stéphanie, VILCOT Lise-Marie, MM : ACCEITONE Grégory, CLOCHARD Jean-François, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, JAMROZ Alain, RATAJCZAK Christophe, SERRURIER Yvon, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : DE BOER Vanessa à M. DELANNOY Frédéric, FIEVET Christelle à Mme DELBECQ Sylvie, RASSE Virginie à M. DESMOUCELLE Didier, MM : REMY Benoît à M. JAMROZ Alain, SAVARY Gabriel à M. HOCQ Daniel

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme MOREAU Valérie

**202536 – Subvention Exceptionnelle au Secours Populaire, section d'Hornaing**

Par courrier du 5 septembre 2024, la section d'Hornaing du secours populaire a sollicité auprès de Monsieur le Maire une subvention de 700 € dans le cadre du programme « Manger mieux » pour lutter contre la précarité alimentaire, et une subvention de 950 € au titre de « la journée Bonheur » qui s'est déroulée le 28 août 2024 à Dennlys Parc.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 23 voix pour et 3 abstentions,

DECIDE d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 650 € (mille six cent cinquante euros) au Secours Populaire, section d'Hornaing.

Cette dépense sera reprise au 65748.028 du budget primitif 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 19/06/2025  
Le Maire  
Frédéric DELANNOY

